

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 26 (1934)
Heft: 4

Artikel: L'enrôlement des jeunes dans les syndicats
Autor: Neumann, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

26^{me} année

Avril 1934

N° 4

L'enrôlement des jeunes dans les syndicats.

Par *Hans Neumann.*

Les efforts tentés en vue de gagner la jeunesse n'ont jamais été aussi intenses qu'actuellement. Tous les mouvements politiques les plus importants cherchent à consolider leurs assises et à développer leur activité en formant des groupes de jeunes partisans. Il en est ainsi, pour n'en nommer que quelques-unes, de la Jeunesse socialiste, des Jeunes paysans, de la Jeunesse libérale ainsi que d'anciennes associations confessionnelles, telles que l'Union chrétienne de jeunes gens, les sociétés de patronages catholiques, etc. Ces mouvements englobent généralement des jeunes gens âgés de 16 à 20 ans. Nous plaçons au premier plan les véritables mouvements de la jeunesse. Ces groupements confessionnels et politiques de la jeunesse se forment également dans les organisations sportives. Là aussi, on distingue les sociétés bourgeoises, socialistes, communistes, catholiques et évangéliques.

Jusqu'à ces derniers temps, seuls les typographes, parmi les fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse, ont formé un groupe spécial d'apprentis pour leur descendance professionnelle. Il ressort d'une enquête faite en été 1933 que 2000 jeunes gens à peine, en âge d'être apprentis, sont membres des fédérations syndicales. Comparativement à l'effectif de 230,000 membres que compte l'Union syndicale, c'est là une bien maigre proportion.

Ce serait faire erreur que d'en déduire que les syndicats ne se soucient pas de la situation des jeunes apprentis. Lors d'examen d'apprentis, dans les commissions de surveillance, lors de l'élaboration et la surveillance de lois de protection pour les jeunes gens, les représentants des syndicats ont toujours pris la défense de la jeunesse laborieuse. Jusqu'à présent, les syndicats ont été les seuls à s'occuper des intérêts moraux et économiques des jeunes. La lutte pour une meilleure protection de la jeunesse

fait donc partie du programme des syndicats. Ce n'est pas uniquement à l'égard des autorités, mais des patrons également que les syndicats doivent se réclamer *du titre d'organe compétent pour représenter les intérêts des jeunes travailleurs*. Les syndicats n'ont pas seulement le devoir moral de défendre la jeunesse contre l'exploitation dont elle est victime, mais les ouvriers adultes ont tout intérêt à ce que les jeunes travaillent à des conditions raisonnables. Les salaires réduits que l'on paye aux jeunes ouvriers exercent infailliblement une pression sur ceux des adultes. Les syndicats ont également tout intérêt à ce que les apprentis aient une formation professionnelle parfaite. Les mauvais ouvriers se font humbles, c'est pourquoi il est difficile de les organiser et ils ne peuvent prétendre à de hauts salaires. Les bons ouvriers sont plus faciles à organiser et sont mieux disposés à défendre leurs droits.

Bien que les syndicats aient, plus que tout autre organisation, travaillé pour le bien des jeunes ouvriers, ils ont renoncé à les organiser jusqu'à présent. Ils se contentaient d'inviter les jeunes gens sortant d'apprentissage, à faire partie de leurs syndicats et attribuaient leur manque d'enthousiasme à s'organiser, à la préférence qu'ils manifestaient pour les mouvements sportifs.

La crise économique actuelle, dont l'intensité est sans précédent, tout en bouleversant les Etats et en semant le désastre dans tous les domaines et en faisant revivre la plus noire réaction par le mouvement fasciste, crée également des tâches de la plus haute importance pour le mouvement syndical. C'est pourquoi, lors de son congrès en automne 1933, l'Union syndicale suisse s'est occupée de cette question des jeunes et a décidé à l'unanimité de prendre en main l'enrôlement de la jeunesse dans les syndicats.

Crise, jeunesse et fascisme.

Par suite de la crise économique, la situation de la jeunesse en général s'est complètement transformée. Ce sont, à part les vieux plus ou moins incapables de travailler, plus particulièrement les jeunes ouvriers que le chômage frappe. Une grande partie de la jeunesse chôme. Selon le rapport de l'inspecteur des fabriques du troisième arrondissement, le nombre des jeunes gens occupés dans les fabriques a diminué de 28 pour cent. (De 1929 à 1931 le recul a été de 32,6 pour cent. Dans l'industrie du textile, le nombre des jeunes ouvriers a diminué de 37 pour cent, dans l'industrie des machines jusqu'à 41 pour cent.) Il en est de même dans les autres arrondissements. La crise joue un rôle tout particulièrement néfaste pour les jeunes employés et pour les professions libérales. Le tableau ci-dessous dans lequel figure le degré d'occupation des jeunes par rapport au nombre total des ouvriers dans le canton de Soleure, en dit long et donne une image typique de la situation:

Année	Jeunes personnes	Total des personnes occupées	Proportion des jeunes
1929	4052	30,525	13,3 pour cent
1930	3422	28,698	11,9 » »
1931	2557	26,376	9,7 » »
1932	1847	23,728	7,8 » »

Alors que le nombre total des ouvriers en 1931 a diminué de 8,1 pour cent et de 10 pour cent en 1932, le nombre des jeunes a diminué de 25, voire même de 28 pour cent. Les répercussions morales que laisse un chômage de longue durée sont aussi terribles que les effets matériels. L'ouvrier d'un certain âge offre plus de résistance, sa famille le retient dans une certaine mesure. Le jeune homme, même s'il habite chez ses parents, se sent inutile. Il souffre d'un sentiment d'infériorité et il perd peu à peu le goût du travail.

La crise économique donne libre cours à la concurrence entre *jeunes et vieux*. Le jeune, qui très souvent n'est pas organisé, n'ayant pas de famille à soutenir et arrive à vivre avec un salaire modeste, consentira, s'il a l'occasion de retrouver du travail, à un salaire plus réduit encore. Cet état de choses menace les ouvriers plus âgés et leurs conquêtes syndicales. C'est sans aménité qu'ils se défendront contre la concurrence des jeunes. Cette tension entre vieux et jeunes porte un grave préjudice aux syndicats. C'est à cause d'elle que nombre de jeunes gens hésitent à adhérer aux syndicats. Ils représentent à leurs yeux l'organisation de l'ancienne génération.

La crise mondiale, qui par la force des choses oblige de plus en plus chaque pays à s'isoler économiquement, a enlevé à notre marché du travail une soupape de sûreté. Autrefois, le jeune homme partait à l'étranger pour parfaire ses connaissances linguistiques et professionnelles et pour apprendre à connaître d'autres peuples. Il trouvait généralement du travail qui lui permettait de vivre. Les efforts tentés par tous les pays de réserver à leurs ressortissants le peu de travail dont ils disposent, a supprimé encore cette possibilité. De quel côté qu'elle se tourne, la jeunesse se heurte partout à l'impossible. Munie de bonnes connaissances et bien qualifiée, elle se voit réduite à l'inactivité et à l'assistance.

Faut-il s'étonner si à ce moment-là la jeunesse s'aigrit, si ses éléments les plus actifs s'écrient: « Cela ne peut plus continuer ainsi », si elle s'intéresse aux nouveaux mouvements qui soi-disant créeront « une nouvelle Suisse »? De plus, les jeunes sont méfiants à l'égard de tous les partis et organisations représentés par l'ancienne génération. Ils les rendent responsables des circonstances actuelles sans issue et leur reprochent de n'avoir pas su, jusqu'à présent, mettre un terme à la situation désespérée. Cette amertume née de la misère, cette soif de travailler, de vivre ont été les principaux éléments de la propagande nationale-socialiste parmi la jeunesse allemande.

Le fascisme s'est imposé partout en prétendant vouloir remplacer le capitalisme libéral, principal responsable de la crise, et le « marxisme incapable et qui a sa part de responsabilité », par un régime complètement nouveau. A ce propos, il s'adresse tout d'abord à la jeunesse — et non sans succès! Si la croix gammée a triomphé en Allemagne, c'est parce que la démagogie nationale-socialiste est parvenue à exciter des centaines de milliers de jeunes, pour la plupart intellectuels, ouvriers et employés chômeurs, non seulement contre le parlementarisme, la démocratie et les partis bourgeois, mais avant tout contre le mouvement ouvrier. Il ne nous appartient pas de chercher à savoir pourquoi le mouvement ouvrier allemand n'est pas parvenu à englober les classes moyennes dans la misère et les jeunes. Il importe bien plus pour nous de voir le danger qui menace notre propre pays et de nous mettre énergiquement au travail pour accomplir les tâches qui nous incombent à ce sujet.

Il est vrai que notre situation économique en Suisse n'est pas désespérée et que l'œuvre des secours de chômage n'en est pas au point où en était celle d'Allemagne. Mais, chez nous aussi, la jeunesse souffre beaucoup et de différentes manières de la crise. A cela s'ajoute le fait que nous sommes particulièrement exposés à la propagande fasciste étrangère et qu'en Suisse également des forces fascistes sont à l'œuvre, pour l'introduire dans les milieux de la jeunesse ouvrière, et l'organiser contre nous en des groupes spéciaux. Comme partout ailleurs, les mouvements fascistes recruteront leurs adeptes parmi ceux qui jusqu'à présent furent indécis, parmi les travailleurs non organisés et parmi la jeunesse. Ces deux groupes n'ont aucune expérience politique et c'est pourquoi ils sont plus exposés à la démagogie fasciste.

La lutte de la classe ouvrière suisse contre le fascisme sera en partie une lutte contre la crise et la misère qu'elle engendre pour les ouvriers et d'autre part une campagne d'éclaircissement et de recrutement. Il faut que nous apprenions aux indécis, et surtout aux jeunes à quelles fins les mouvements fascistes veulent se servir d'eux. A cet effet, il faut créer un étroit contact entre les organisations professionnelles et les jeunes travailleurs. Sous la pression des effets de la crise et des bouleversements politiques, les jeunes seront de plus en plus mêlés aux grandes luttes de l'heure actuelle. C'est pourquoi *le fait de gagner la jeunesse à notre cause, est une question vitale pour le mouvement ouvrier.*

C'est ainsi que le fait qui consiste à gagner la jeunesse à notre cause en luttant contre le fascisme est devenu une des tâches principales de l'organisation syndicale. Il y a d'autres raisons importantes. Lorsque l'idée que les syndicats sont les organes compétents pour représenter les intérêts de la jeunesse aura bien pénétré l'opinion publique, il faudra enrôler ces jeunes dans les organisations syndicales. A notre avis, c'est faire erreur que de limiter la propagande aux adultes, tandis qu'on laisse aux asso-

ciations adversaires de la jeunesse le soin d'influencer ceux qui dans quelques années seront des collègues de travail et qui devraient être les animateurs du mouvement. Les jeunes gens qui, durant les années les plus propices à leur développement moral, appartiennent à des organisations adversaires, ne pourront être que difficilement gagnés à la cause des syndicats par la suite. Il en est exactement de même pour les jeunes qui adhèrent à une caisse de chômage autre que celle du syndicat. La propagande et le travail d'éclaircissement que l'on consacre aux apprentis, ne seront plus nécessaires lorsque ces apprentis seront des ouvriers.

Tout en cherchant à gagner de jeunes membres, il est indispensable d'améliorer et de développer le groupe formé par les militants. Les organisations ouvrières devraient toutes avoir à leur disposition un nombre suffisant de militants bien formés et dévoués. Nombreuses sont les tâches qui sont négligées ou abandonnées, faute de chefs compétents. Partout, les organisations appellent à l'aide. Nous espérons — comme le confirment les expériences faites à l'étranger — qu'il se formera au sein des groupes de la jeunesse syndicale des militants convaincus et dévoués corps et âme à la cause des syndicats. La présence de ce nouveau renfort ne se fera pas sentir tout de suite; mais d'ici quelques années elle exercera une influence bienfaisante sur tout le mouvement.

Avant que le jeune homme se fasse une opinion sur les idées qui agitent le monde, avant qu'il ne possède ses droits civiques et qu'il ne s'intéresse à la vie politique de son pays, il gagne déjà sa vie depuis longtemps. Il importe pour lui de connaître parfaitement son métier; c'est pourquoi il s'intéressera vivement aux questions professionnelles. En tant qu'apprenti ou jeune ouvrier assujetti, il s'occupe de la législation relative à la protection de la jeunesse et des apprentis et il tient à ce que les organisations des ouvriers adultes se préoccupent de l'application des lois. Il faut que les conditions de travail dans lesquelles il travaille, soient raisonnables. Il arrive très souvent que, sortis d'apprentissage, ils touchent des salaires si minimes qu'ils ne pourraient subvenir à leur entretien s'ils n'habitaient pas chez leurs parents. Ces ouvriers frais émoulus qui auraient le droit de revendiquer un salaire honorable, sont, pour la plupart, jetés sur le pavé. S'ils ne sont pas préalablement assurés contre le chômage, ils tombent à la charge de leurs familles au lieu d'être un soutien pour elles. Les apprentis et jeunes assujettis subissent la crise et sont exploités de diverses manières.

Il ressort donc de ce que nous venons de dire que les jeunes ouvriers sont tout particulièrement intéressés aux conditions du métier et du travail, c'est-à-dire aux questions économiques. C'est pourquoi si ces questions existent un être jeune se sentira tout naturellement attiré vers une organisation de sa branche.

Nous sommes donc d'avis que les jeunes travailleurs peuvent

être gagnés à la cause du mouvement syndical aussi bien en raison de leur situation économique que morale. Mais à ce moment-là les motifs qui auront amené le jeune homme à entrer dans l'organisation et les espoirs qu'il fondera sur elle n'auront rien de commun avec ceux des adultes. Il n'attendra pas seulement qu'on le protège et qu'on améliore si possible sa situation économique. Le syndicat ne doit pas seulement représenter ses intérêts dans la lutte pour l'existence, il doit être quelque chose de beaucoup plus vaste. A part la question des intérêts économiques et professionnels, le jeune homme veut pouvoir assouvir sa soif de camaraderie et occuper intelligemment ses loisirs. Car le jeune homme qui gagne sa vie, ne peut trouver au sein de sa famille, même s'il y règne la plus parfaite harmonie, tout ce dont il a besoin. S'il n'a pas encore succombé à la maladie des sociétés, il éprouvera un vif désir de faire du sport, de se distraire, de se retrouver avec des jeunes gens de son âge. Tous ceux qui ont à cœur de gagner la jeunesse à leur cause, doivent tenir compte de ces besoins réconfortants.

C'est pour cela et pour d'autres raisons encore, qu'il n'est pas aisé d'amener par la voie directe, les jeunes à adhérer au syndicat et à obtenir qu'ils participent aux assemblées ordinaires des organisations syndicales. Abstraction faite du fait que l'on recruterait très peu d'adhérents de cette manière, les nouveaux membres ne manqueraient pas de se perdre dans la masse des membres et n'assisteraient pas aux assemblées. La plupart des manifestations organisées par les syndicats ne sont pas de nature à satisfaire les jeunes. Elles ont lieu généralement trop tard et durent trop longtemps. Elles sont organisées dans des locaux enfumés et où les consommations sont autorisées. Les questions qui font l'objet de la discussion n'intéressent pas encore les jeunes que d'autres sujets préoccupent. Dans les milieux adultes, les jeunes adoptent généralement une attitude passive. C'est pourquoi il est indispensable de grouper la jeunesse laborieuse dans des organisations spéciales. Elles auront un caractère spécifiquement syndical, feront partie des sections syndicales, mais dans leur développement et leur activité, elles devront absolument répondre aux besoins de la jeunesse. Il est certain que ce travail en faveur de la jeunesse ne sera pas sans nécessiter d'importants sacrifices financiers et matériels. Mais l'organisation des jeunes ouvriers est une tâche si importante que, malgré les difficultés qu'elle soulève, elle devrait être entreprise partout le plus vite possible.

De l'organisation.

Ce qu'il faut avant tout, c'est créer un groupe de jeunes pour chaque catégorie de métiers. Un même travail, les mêmes expériences professionnelles, des conditions de travail similaires sont autant de facteurs capables de former des groupes de la jeunesse très actifs. De plus, on facilite ainsi leur passage dans l'organi-

sation ordinaire et les collègues plus âgés s'intéressent ainsi plus volontiers à ce groupe de jeunesse qui est le « leur ». Etant donné que la plupart des fédérations syndicales englobent des ouvriers de l'industrie, de diverses branches, les sections des grandes localités pourront former plusieurs groupes. Les ébénistes, les serruriers, les mécaniciens pourront former leurs propres groupes d'apprentis. Où il n'y aura pas possibilité de faire ces distinctions, les jeunes ouvriers des diverses branches, représentées par la section, seront réunis en un groupe commun. C'est dans les cas tout à fait spéciaux seulement que les jeunes gens, appartenant à différentes fédérations, seront englobés dans un groupe mixte de jeunes. Certains endroits se verront obligés d'adopter cette solution. A ce moment-là, c'est le comité du cartel syndical local ou de la division syndicale de l'Union ouvrière qui est l'organe compétent du groupe de la jeunesse. Dans la règle générale, les groupes de jeunesse figureront au même titre que les sections syndicales ordinaires et seront soumis au comité de la section.

Qui faut-il englober dans les groupes de jeunesse? Tout d'abord les apprentis et apprenties de la profession en question, ensuite les jeunes gens qui sont sortis d'apprentissage et cela jusqu'à l'âge de 20 ans environ. Il y aura également lieu de chercher à gagner les jeunes ouvriers auxiliaires occupés dans les mêmes branches. Il est vrai que cela pourrait créer certaines difficultés. Contrairement à l'ouvrier auxiliaire, l'apprenti a d'importants intérêts professionnels. De plus, l'apprenti ne touche en général par un très gros salaire. L'ouvrier auxiliaire, par contre, gagne davantage et peut plus volontiers s'accorder une chose ou l'autre. Cette différence entre les uns et les autres pourrait empêcher un travail fructueux et nécessiter une scission. Les jeunes gens de plus de 20 ans ne devraient, en principe, pas être admis dans les groupes de jeunesse et en général ne devraient pas être admis dans les soirées récréatives ou autres. Car sans cela il se forme un club de discussion, dont les jeunes ne veulent rien savoir.

Lors des discussions qui ont eu lieu au sujet de l'organisation syndicale de la jeunesse, d'aucuns ont émis la crainte que les patrons, basés sur les dispositions du contrat d'apprentissage, interdisent à leurs apprentis de faire partie d'un groupe de jeunesse. Ce danger existe effectivement, car dans de nombreux anciens formulaires de contrat d'apprentissage il est stipulé que l'apprenti ne pourra faire partie d'une organisation de la jeunesse qu'avec l'assentiment de son patron. Cette disposition patriarcale a pu, il est vrai, être éliminée dans la plupart des nouveaux contrats. Néanmoins, il se peut que quelques patrons rébarbatifs s'opposent à ce que leurs apprentis fassent partie d'un groupe. Ce danger est néanmoins peu dangereux et il sera toujours possible de l'éliminer par voie de négociations.

Etant donné l'état précaire de la bourse des jeunes gens, la question des cotisations est des plus épineuses. La plupart des

fédérations syndicales ont déjà fixé des cotisations très modestes à l'intention de jeunes membres. C'est là chose indispensable si l'on veut développer le groupe, car les parents ouvriers qui peuvent payer de fortes cotisations sont rares. Il faut que les syndicats tiennent compte de ce fait dans l'intérêt même de la question de l'organisation des jeunes. Ce sera chose assez facile, car il n'est pas nécessaire que dès son entrée comme membre, le jeune homme soit au bénéfice des secours de l'assurance-chômage. Il suffira, par exemple, qu'il adhère à la caisse de chômage les derniers six mois de son apprentissage, et à ce moment-là il sera déjà mieux en mesure de verser une cotisation plus élevée.

Les divers groupes syndicaux d'une même localité devront avoir un certain contact entre eux et organiser de temps à autre des soirées, représentations, etc., en commun. Une entente cordiale devra également s'établir entre les jeunesses syndicales et les autres jeunesses du mouvement ouvrier. Dans les localités où existe l'association «*Ferien und Freizeit*» (Vacances et loisirs), les groupes de la jeunesse feront bien d'y adhérer. Il s'opérera ainsi une précieuse liaison avec d'autres organisations de jeunes gens de laquelle on retirera maints avantages et maintes suggestions (réduction de taxe de voyage, participation à des camps de vacances, utilisation du matériel de sport, billets pour expositions, concerts, à prix réduits, etc.).

La question de la direction des organisations de la jeunesse est d'importance capitale. C'est de la personne chargée de la direction que dépendra le développement ou l'insuccès du groupe. Dans son besoin de liberté et d'indépendance, la jeunesse ne peut supporter d'être régentée et couvée, par contre elle aspire à être bien guidée. Pour les débuts, c'est-à-dire en attendant que le groupe fournisse lui-même un élément disposant de qualités de chef, le comité de section se verra obligé de nommer lui-même un moniteur. Si, par l'expérience et la science, ce dernier est supérieur à ses jeunes collègues, s'il possède une volonté bien à lui, s'il sait faire preuve de bonne camaraderie, il gagnera rapidement la jeunesse et pourra la diriger sans grandes difficultés.

Il appartiendra au syndicat de former et d'éduquer des chefs pour les groupes de jeunesse. Nous songeons à ce propos aux cours de vacances organisés par la Centrale suisse d'éducation ouvrière, à l'intention des jeunes syndiqués, et aux cours régionaux de fin de semaine. Dès que le mouvement des jeunes syndiqués aura pris une certaine envergure, il y aurait possibilité d'encourager les groupes par la publication d'une petite feuille d'information. Le groupe des apprentis de la section des ouvriers métallurgistes et horlogers de Zurich possède déjà son journal qui paraît selon les besoins.

Le moniteur ne fonctionnera pas en qualité de «*régent de la jeunesse*», car le groupe de la jeunesse syndicale n'a pas pour tâche de faire l'éducation passive de ses membres. Cette éducation

doit se faire bien plus, sur une vaste base. C'est pourquoi dès que l'organisation sera suffisamment forte, elle désignera elle-même son chef. Toutes les tâches qui lui incombent seront si possible exécutées par les membres mêmes. Ils prennent ainsi conscience de leur valeur et c'est en même temps une excellente préparation en vue du travail syndical. C'est pour ces raisons d'ordre purement éducatif que nous désapprouverions par exemple les sections syndicales qui se borneraient à organiser de temps à autre une soirée instructive ou récréative pour les jeunes et ne leur laisseraient aucune sorte d'initiative. Nous devons encourager la jeunesse, car elle ne veut pas seulement jouir, mais avoir sa part de responsabilité et de travail.

L'activité des groupes de la jeunesse syndicale.

Selon les tâches diverses qui incomberont aux groupes de la jeunesse, il sera nécessaire d'organiser chaque semaine ou tous les 15 jours une modeste représentation. A cet effet, l'organisation mettra un local propre et dans lequel il n'est pas nécessaire de consommer, à la disposition du groupe. Il faudrait que ce local soit toujours disponible et qu'il puisse servir de home pour le temps libre.

Les assemblées commenceront toujours à la même heure et la plus grande discipline y régnera. Il faudra veiller à ce que tous les travaux, les plus modestes soient-ils, soient effectués avec la plus grande exactitude et la plus grande propreté. Un bon esprit de camaraderie et un bon ordre conviennent tout particulièrement à la jeunesse.

L'activité de ces groupes différera totalement de celle de l'organisation syndicale. Si cette dernière exécute les tâches concrètes de la pratique syndicale, l'autre s'occupera plus spécialement de l'éducation de la jeunesse. Ces groupes ne seront viables que si les assemblées répondent aux aspirations de la jeunesse. Il n'est pas possible, il est vrai, d'établir un programme fixe pour l'activité des groupes. Il faut qu'ils s'intéressent à toutes les questions susceptibles de présenter un intérêt pour les jeunes gens. Le travail effectué par les groupes de jeunesse aura un caractère essentiellement syndical sans néanmoins exclure toute question politique ou autre. Il ne faut pas pourtant que la jeunesse s'occupe uniquement de revendications syndicales et des luttes à l'ordre du jour. Les grands buts à atteindre et les tâches que représente le remaniement de l'économie et de l'état social seront des sujets d'étude très intéressants et ce sont eux qui seront à la base du travail de la jeunesse syndicale.

Quant à la matière qui fera l'objet des assemblées, elle sera choisie selon la composition du groupe. Il ne nous appartient pas de nous étendre sur les méthodes et les questions pédagogiques touchant la formation syndicale de la jeunesse, ou de faire des propositions sur l'organisation des assemblées. Nous tenons cepen-

dant à faire les remarques générales suivantes: Il faut éviter tout sujet théorique, abstrait. Les causeries et discussions se rapporteront toujours aux choses de la vie courante, au cercle d'expérience des jeunes. On fera bien d'éviter les causeries de plus d'une heure dans les assemblées, car les jeunes ouvriers se fatiguent et n'arrivent pas à concentrer leur attention aussi longtemps. A cet effet, une causerie bien vivante entrecoupée de questions et de discussions remporteront le plus de succès. La tâche d'un conférencier dans une assemblée de jeunes syndiqués est pleine de responsabilité. Il ne s'adresse pas à des hommes mûrs dont l'opinion est faite et qui ont le sens critique. C'est pourquoi les mots à l'emporte-pièce ou les discours grandiloquents sont d'autant plus dangereux. Du reste, on fera bien de ne pas exagérer le nombre des causeries et par contre faire usage des multiples possibilités qu'il y a pour l'activité d'un groupe de la jeunesse. Il importe également que les conférenciers et les moniteurs n'agissent pas en maîtres d'école et ne cherchent pas à imposer de force leurs convictions en vertu de leur expérience et de leur science. Toute tâche d'éducation et de formation doit tendre à éveiller les forces et les capacités chez un être, à lui donner un but et le rendre conscient de ce qu'il doit faire.

Très souvent les conditions nécessaires à un travail d'éducation intensif font totalement défaut. Néanmoins chaque année aura lieu un *cours de vacances*, spécialement pour les moniteurs et les militants. Pour le jeune ouvrier et particulièrement pour l'apprenti le fait de gagner sa vie présentera un vif intérêt pour lui et les incidents de la fabrique ou de l'atelier seront toujours de nouveaux éléments pour lui. C'est pourquoi les questions touchant son travail et son métier l'intéresseront toujours. Nous n'entendons pas par là le développement professionnel, qui est bien plus du domaine de l'entreprise ou des écoles de perfectionnement, mais toutes les questions se rapportant à la profession, à la fabrique, comme les conditions d'apprentissage, par exemple, l'attitude à l'égard des ouvriers plus âgés ou des chefs, les questions se rapportant à l'école professionnelle.

Nombreux sont les apprentis qui souffrent moralement et physiquement de n'être pas compris par les ouvriers adultes et par suite du changement qui se produit entre l'école et la vie dans les fabriques. Le groupe de la jeunesse doit aider aux jeunes gens dans ces moments si difficiles pour eux, il les conseillera et leur viendra en aide. C'est à ce moment-là qu'on les renseignera sur les lois concernant la formation professionnelle, la protection des apprentis et des jeunes gens. Il appartient aux groupes de la jeunesse ainsi qu'aux organes des syndicats de veiller à l'application de ces lois et de s'occuper de la protection des jeunes.

L'introduction dans le mouvement syndical est une des tâches les plus importantes. On commentera tout d'abord des événements actuels, si possible se rapportant à la fédération à laquelle appar-

tient le groupe (mouvements de salaires, grèves, importantes luttes électorales, question corporative, etc.). De temps à autre on organisera sous bonne escorte la visite d'une entreprise industrielle intéressante. Les projections lumineuses et plus particulièrement la *présentation de films*, accompagnées d'une brève causerie éveillent toujours un grand intérêt chez les jeunes. En utilisant les films étroits si avantageux, on aura ainsi peu de frais et aucune complication.

Une des tâches essentielles d'un groupe ouvrier de la jeunesse est la culture des *sports et des jeux*. Les jeux de balle, les promenades, courses de montagnes, la natation, le ski, etc. Il ne s'agit naturellement pas de faire des jeunes gens des artistes, ou d'atteindre des records. Il s'agit bien plus de satisfaire le besoin d'activité physique qui réside dans tout être jeune. Pour celui qui désire se spécialiser ou s'adonner aux sports dans toute l'acception du mot, il pourra adhérer aux sociétés ouvrières de sport, qui ont été créées à cet effet.

La nature de la composition des groupes permettra de juger du degré d'activité culturelle que l'on pourra y déployer. Chaque groupe chantera de simples mélodies populaires et ouvrières. Le moniteur organisera si possible des visites de musées et d'expositions. Des questions de la vie privée (alcool, question sexuelle, etc.) seront également effleurées avec tact et pourront faire l'objet de causeries et de discussions. Suivant le degré de maturité du groupe, des soirées littéraires ou musicales, théâtrales, voire même de grandes festivités, pourront être organisées. Pour certaine profession, la littérature professionnelle offrira maints sujets de discussion. Certains groupes ont organisé avec succès des expositions de *travaux effectués pendant les moments de loisir*. Ces dernières pourraient être mises à la disposition des autres groupes de la jeunesse qui en feraient un but d'excursion. Au cours de toutes ces diverses manifestations, le jeune homme ne doit pas y assister en simple spectateur ou en simple auditeur, mais il collaborera lui-même sous une forme ou l'autre à ces manifestations.

Une autre tâche spéciale réside dans *l'assistance des jeunes gens chômeurs*. Il ne s'agit pas seulement de l'assistance matérielle mais de l'organisation de possibilités de travail, tels que des camps de travail, des ouvriers, cours, etc. Cette assistance en faveur des chômeurs se fera en collaboration avec d'autres organisations et avec l'appui des autorités.

La tâche du mouvement syndical de la jeunesse ne consiste pas à répandre des théories et à débiter la science à grands flots. Il est certain que les questions sociales doivent être étudiées, mais ce qu'il faut avant tout, c'est faire pénétrer dans les âmes des jeunes le *sens de la solidarité*, la volonté et la possibilité d'accomplir un travail syndical pratique. L'activité du groupe contribuera à développer ces sentiments.

D'aucuns ont émis la crainte que les groupes de jeunesse pourraient devenir des centres d'opposition défavorables à l'esprit syndicaliste. Les expériences faites ont prouvé qu'il y a bien plus à craindre de la part des adultes que des jeunes ouvriers, c'est-à-dire de ceux qui s'imposent dans les groupes de jeunesse et veulent en abuser. La forme et les tâches du mouvement ouvrier ne sont pas définitives. Pour subsister le mouvement doit tout d'abord se développer, car il s'est sans cesse modifié depuis ses débuts. La jeunesse en tant qu'avenir du mouvement, a le droit de suivre des voies nouvelles. L'unité du mouvement ne sera menacée que lorsque la jeunesse sera mêlée aux conflits politiques ou que des ambitieux s'en empareront pour satisfaire des besoins personnels. De tels dangers, s'ils devaient se produire, pourraient facilement être écartés pourvu qu'il existe de bonnes relations entre le Comité et le groupe de jeunesse.

La *direction des mouvements* n'est naturellement pas du ressort des groupes de la jeunesse. Les instances syndicales ordinaires en tant qu'avocats des jeunes ouvriers auront à défendre leurs revendications. Nous signalons les droits et possibilités que confère la nouvelle loi sur la formation professionnelle, la revision et l'adaptation des lois cantonales sur la protection de la jeunesse et des apprentis aux lois fédérales; de plus, la manière dont on tient compte des intérêts de la jeunesse dans tous les mouvements des ouvriers adultes et lors de la conclusion de contrats collectifs.

Au travail!

Les tâches extraordinaires auxquelles les syndicats ont actuellement à faire face et le fait que l'organisation de groupes de la jeunesse demandera de gros efforts tant matériels que financiers empêcheront le mouvement de la jeunesse de se développer comme il faudrait. Ce qui est plus grave encore, c'est cette apathie dont beaucoup font preuve dès qu'il s'agit d'une nouvelle tâche qui demanderait de l'enthousiasme et de l'énergie. Partout où cette apathie envers les nécessités de l'heure existe, l'avenir du mouvement ouvrier est en danger. Le travail en faveur de la jeunesse ne coûtera pas seulement beaucoup d'efforts et d'argent, mais beaucoup de déceptions au début surtout. Ce mouvement contribuera à animer et à renforcer le mouvement syndical, il consolidera notre position dans la lutte décisive contre le fascisme, et tout cela pour le bien de nos fils et de nos filles.

Partout où l'on aura suffisamment de jeunes gens en âge d'être organisés ou d'apprentis, il faudra désigner quelques militants qui s'occuperont exclusivement du travail de la jeunesse. Ce n'est pas par des décisions et des résolutions que l'on réglera la question de la jeunesse, ce qu'il faut, c'est se mettre au travail.